

Le Poiré-sur-Vie, le 27 mars 2019

Réf : PDC/VM/SR – N°355/2019
Service référent : Affaires générales

Objet : Ordre du jour du prochain conseil
municipal
Séance du Mardi 2 avril 2019

à l'attention de Mmes et MM.
les membres du conseil municipal

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal se réunira le **mardi 2 avril, à 20 h 30, en mairie.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du 12 mars 2019,
- Information sur les décisions du Maire prises du 2 mars 2019 au 25 mars 2019.

Administration générale - Finances

- Chambre Régionale des Comptes : présentation des actions mises en œuvre suite au rapport émis en avril 2018
- Détermination de la durée d'amortissement des immobilisations
- Approbation de l'accord local pour fixer le nombre et la répartition des sièges des conseillers communautaires de la CCVB
- PERSONNEL COMMUNAL :
 - Modification du tableau des effectifs – Service Accueil Etat Civil Elections
 - Accroissement temporaire d'activité – service LAEP
- Indemnité pour le gardiennage de l'église communale

Cadre de Vie

- Convention de participation financière aux travaux de la rue du Moulin des Oranges et de la route de Mouilleron

Informations diverses

- Informations sur l'intercommunalité
- Informations diverses
- Agenda

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Sabine ROIRAND



MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE

4, place du Marché
CS 70 004
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

Tél : 02 51 31 80 14
Fax : 02 51 31 89 12
Mail : mairie@ville-lepoiresurvie.fr